

La revalorisation du salaire des enseignant·es

Depuis les années 2000, les enseignant·es français·es ont perdu plus de 20 % de pouvoir d'achat, ils et elles étaient donc en droit d'attendre une revalorisation salariale digne de ce nom. 20 % d'augmentation sans condition semblait cohérent, non ? Ils et elles auraient peut-être pu se satisfaire, dans un premier temps seulement, des 10 % promis par le candidat Macron. Mais au lieu de ça, ils et elles ont eu quelques miettes. Entre 100 € et 230 € d'augmentation, sous forme de prime, à partir du premier septembre prochain. Sauf que ces augmentations ne concernent qu'une partie des agent·es. Les personnels administratifs, de santé ou sociaux ne sont par exemple pas concerné·es. Pourquoi ? Et parmi les personnels concerné·es, (enseignant·es, CPE et documentalistes) plus de 60 % ne toucheront que 100 € brut, moins de 90 € net, puisqu'il faut avoir moins de 15 ans d'ancienneté pour que l'augmentation promise ne se borne pas aux 100 € !

Au final, si nous faisons un bilan des années 2022-2023, on peut voir d'un côté l'augmentation du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022, de 1,5 % en juillet 2023 et les augmentations dont nous venons de parler. De l'autre côté une inflation à plus de 10 % sur l'ensemble des deux années. Seul·es les enseignant·es en tout début de carrière ne perdront pas, une nouvelle fois, de pouvoir d'achat. On est très loin du 13ème, voire 14ème mois annoncés par Macron.

Mais il y a un deuxième versant à cette « revalorisation », il s'appelle le PACTE. Le principe : les volontaires acceptent des missions complémentaires en échange d'une rémunération supplémentaire, sous forme de prime, toujours, de 1250 € à l'année. Ce n'est pas de la revalorisation salariale ça, c'est juste le principe de base d'une activité salariée. Toute tâche supplémentaire mérite une rémunération supplémentaire. Mais le gouvernement, surfant sur la réputation de fainéants des enseignant·es, avait tellement l'habitude de demander plus sans rien donner en échange, qu'il a l'impression d'être généreux. Rappelons que, selon un rapport de la DEPP (Organisme gouvernemental d'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'EN), rapport préfacé par le ministre Pap Ndiaye lui-même, les enseignant·es français·es sont parmi les moins bien payé·es de l'UE pour un temps de travail plus long devant les classes les plus chargées. Et quel message envoie le gouvernement, ou plutôt le président, car il faut bien le reconnaître, on a parfois du mal à voir qui dirige le ministère rue de Grenelle, quel message donc est envoyé aux enseignant·es ? que s'ils et elles veulent être rémunéré·es un peu plus, il va leur falloir se mettre au boulot tout de même ! Ce même rapport de la DEPP chiffre le temps de travail d'un·e enseignant·e à 42 à 43 heures par semaine.

Et même si l'on considérait cette deuxième partie, le PACTE, comme de la revalorisation salariale, l'immense majorité des enseignant·es auront un pouvoir d'achat plus faible le 31 décembre 2023 qu'ils et elles ne l'avaient le 1^{er} janvier 2022. Du « travailler plus pour gagner plus » sous Sarkozy, ont est passé au « travailler plus pour perdre un peu moins » sous Macron.

Qui peut imaginer Pap Ndiaye, contemplant sa réforme, se dire : « pour les salaires, c'est bon, j'ai fait le job ! ». Pas moi.